

Revue de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **96 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue de la presse :**Saint-Cyr**

L'école spéciale militaire Inter-Armes Saint-Cyr-Coëtquidan fait paraître une revue trimestrielle dont les buts sont les suivants :

« 1^o Propagande dans les milieux universitaires et dans les corps de troupe en vue d'augmenter le nombre de candidats à Saint-Cyr et par ce moyen établir un recrutement d'élite.

2^o Faire s'épanouir les vertus militaires permanentes de notre race, sources profondes des traditions de Saint-Cyr : dévouement à la patrie, courage, discipline, honneur.

3^o Constituer un organe de liaison entre l'Ecole elle-même, les Corniches (classes spéciales des lycées et collèges préparatoires à Saint-Cyr) et le Peloton préparatoire de Strasbourg (candidats issus des corps de troupe) d'une part et d'autre part les Ecoles militaires d'application d'armes.

4^o Etre un trait d'union entre l'Ecole et tous ses anciens élèves.

5^o Jeter un pont d'échanges féconds entre l'Ecole de Saint-Cyr et les Ecoles militaires des armées alliées.

6^o Resserrer encore le coude à coude entre tous les militaires : élèves officiers, militaires en activité, anciens militaires de carrière, officiers et sous-officiers de réserve.

7^o Redonner le sens de l'armée à la nation, resserrer les liens qui doivent les unir étroitement et ainsi contribuer à la défense de la civilisation occidentale. »

A une époque où la presse perd trop souvent de vue sa mission éducatrice et nationale pour satisfaire à la soif de scandales, judiciaires et politiques, de nouvelles sportives et mondaines que manifestent les lecteurs, cette revue éditée de

façon très artistique et élégante, illustrée par un choix remarquable de photographies et de dessins apparaît presque comme « une oasis » et dégage une impression de fraîcheur, de jeunesse, d'enthousiasme et de foi patriotique qui vous saisit très agréablement. Une grande diversité de sujets sont traités tour à tour par des élèves, par des instructeurs, par des « anciens », par des « civils » diplomates, politiciens, critiques littéraires. Les fenêtres sont ouvertes sur tous les domaines. La conception actuelle de la guerre ne touche-t-elle pas aussi à tous les domaines ?

Le sommaire de la revue de juillet comprend les articles suivants : « Paris, Paris !... », par l'élève d'Olce de la 2^e Cp. ; « La Rose de sable », par Henry de Montherlant ; « Bretagne de la nuit », par Maurice Fombeure ; « Le Portugal inconnu », par l'élève Aboudaram de la 3^e Cp. ; « Le général Coudraux », « Un méhariste colonial », « Le Coq », par le chef de bat. Le Rumeur ; « Aventures en Indochine », par le cap. Allard ; « Les villes impériales du Maroc », par T.-J. Delaye ; « Le salon de l'Armée 1951 », par l'élève Montagni, de la 7^e Cp. ; « L'actualité littéraire et théâtrale », par André Figueras ; « Cours Auto », par le cap. Dorm ; « Jeunes classes », par l'élève Varche, de la 2^e Cp. ; « Technique, doctrine et organisation », par le colonel de Beaufort.

Revue de défense nationale

N° de juillet 1951.

Aviation civile et puissance aérienne. « Pour beaucoup, l'expression « Puissance aérienne », évoque irrésistiblement les vols d'escadres de bombardiers lourds, d'avions d'assaut, ou l'envahissante sonorité des groupes de chasseurs à réaction. » Avec clarté et précision, M. Serraz s'élève contre cette conception qui, pour avoir été celle des négociateurs du traité de

Versailles, avait été à l'origine de la renaissance de l'aviation civile allemande qui s'est transformée très vite dans cette puissante arme que fut la « Luftwaffe ». Cette transformation n'avait certes rien d'un miracle. Il faut admettre l'unité de l'aviation et de l'industrie aéronautique. Qui construit des avions civils peut construire des avions de guerre. L'infrastructure des services aériens et des installations est la même. Les pilotes sont les mêmes, leur adaptation au combat aérien nécessite évidemment une période d'entraînement, mais la base de leur instruction, le sens du vol, la connaissance de l'appareil est acquise. L'auteur définit ensuite les éléments de la puissance aérienne : droit de contrôle de l'espace — potentiel aéronautique — idée de transport. C'est ensuite un article intitulé : *Défense de la discipline formelle*. Le colonel Achard James constate que la guerre développe l'esprit guerrier, mais tue l'esprit militaire. La période de détente de l'après-guerre marque généralement une réaction très violente contre la discipline militaire, cette discipline qu'évoque avant tout la caserne. Puis le temps passe, cette réaction s'atténue et l'on en revient au bien-fondé de cette discipline. Le colonel Achard James cherche la vérité entre ces alternatives. Il faut distinguer la préparation à la guerre de l'exécutant corporel et celle de l'exécutant intellectuel. Pour la première, il est rationnel de procéder par stades successifs : faire d'abord en sorte que l'homme connaisse les gestes à effectuer, puis, ensuite, rendre ce geste possible sous le feu, alors que les réflexes de peur et de fatigue ont une tendance naturelle à l'emporter sur les réflexes de commandement. L'entraînement à cette discipline ne s'obtient pas par raisonnement mais par des exercices mécaniques dans lesquels la raison n'intervient pas.

« Nous n'hésiterons pas à dire que cet entraînement doit logiquement comporter une part quelque peu vexatoire, pénible à accepter. La guerre est une chose dure. On ne s'y prépare pas par des ménagements et de la tendresse. Nous en arrivons donc à cette conclusion qui peut paraître paradoxale :

le développement de la discipline en vue du combat sera d'autant plus complet que les exercices préparatoires seront apparemment plus stupidement inutiles. »

La discipline au combat s'appuie également sur d'autres moyens dont l'uniforme est certainement un des plus efficaces par son action déterminante sur l'esprit de corps et le sentiment de solidarité. « L'uniformité doit aller jusqu'au détail, être totale, doit « désindividualiser. » Abordant la question si discutée du salut et des honneurs militaires, l'auteur s'exprime ainsi :

« On réclame souvent la suppression des marques extérieures de respect, périmées, humiliantes, qui, de plus, ne sont pas exigées dans certaines armées étrangères. A notre avis, la marque de respect n'a qu'une faible part dans l'utilité du salut. Obliger un soldat à saluer ses supérieurs, c'est lui imposer une attention continuelle, donc lutter contre le laisser-aller. La vue d'un supérieur doit déclencher un geste. Nouveau réflexe exigé. »

Tout autres sont les marques propres à créer la discipline intellectuelle. « Quand j'entends les talons qui claquent, j'entends les cerveaux qui se ferment. » Ces paroles de Lyautey marquent bien la différence entre l'action mécanique et l'acte intellectuel. Le cerveau ne peut agir sous contrainte. Il doit être libre pour rendre son maximum.

La discipline intellectuelle faite avant tout de consentement, consiste à transposer fidèlement la pensée du chef. Pour l'appliquer sans sentiment d'humiliation et d'infériorité, il est indispensable que cette discipline ait pour base l'unité de doctrine et une confiance totale dans le chef. Ici encore un certain formalisme est nécessaire. Il faut faire une large part au raisonnement, et réduire au minimum la part affective. « Le hasard n'est jamais que la mesure de notre ignorance », Bergson. Il faut utiliser un maximum de facteurs communs : cadre de l'ordre, facteurs de l'appréciation de situation, termi-

nologie, pour réduire le risque de divergences qui sont au combat des sources d'indiscipline.

En conclusion, le colonel Achard s'élève contre ceux qui, soit par respect humain ou par fausse vanité, soit enfin par paresse ou ignorance, tournent la discipline en ridicule et contestent ces procédés résultant d'une expérience « vieille comme la guerre ».

Autres articles au sommaire de cette revue : *Les archives du ministère allemand des affaires étrangères*, par M. Beaumont ; *Considérations sur la guerre navale*, par le contre-amiral de Belot ; « Le vocabulaire militaire est-il international ? » par M. G. Gugenheim ; « La pensée militaire à l'étranger », par M. Leger ; « Chroniques diverses » ; bibliographie.
